

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 21 avril 2026 18h00

Présents: MM .Pillon Marynes, Harrissart Richard, Letupe Laurent , Grimal Cécile, Butez Christophe, Levasseur Yohann, Pichard Patricia, Quinten Rémi, Michelet Maud, Ledoux Sébastien, Lebon Lindy, Huille Marjorie, Déquièrez Eléonore, Beuvrier Laurence, Delaplace Antoine.

Pouvoirs : Lindy Lebon (à Mme Michelet), Marjorie Huille (à Mme Grimal) arrivée à 20h

Secrétaire de Séance : Mme Grimal Cécile

Lecture du compte rendu précédent

Présentation du budget 2026 par la Trésorerie

Le conseil municipal étant composé de la moitié par des nouveaux élus, Madame le Maire à demandé à Madame Verdy de la Trésorerie de venir expliquer les grandes lignes d'un budget communal.

Vote du budget 2026

Le Conseil Municipal après délibération vote, et approuve à l'unanimité le budget primitif 2026 présenté par Madame le Maire et qui s'équilibre comme suit:

Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 269 999.22 €
Dépenses et recettes d'investissement : 1 825 647.91 €

Vote des taux d'imposition

Le conseil municipal après délibération sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales :

Décide de reconduire les mêmes taux pour l'année 2026 :

- Taxe sur le Foncier Bâti: 41.90 %
- Taxe sur le Foncier non Bâti: 36.28%
- CFE: 17.83%
- Taxe d'habitation : 24.94 %

Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents de remplacement.

Considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

Autorise Madame le Maire à recruter pour l'année 2026, des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L. 332-13 du code général de la fonction publique pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.

Renouvellement de la commission communale des impôts directs

Madame le Maire explique au Conseil Municipal qu'il convient de renouveler les membres de la Commission Communale des Impôts Directs suite aux élections du 15 mars dernier. Il faut ainsi fournir une liste de 24 personnes à la DGFIP.

La DGFIP choisira ensuite 6 personnes titulaires et 6 personnes suppléantes.

Le Conseil Municipal a établi une liste de proposition de personnes appelées à siéger comme suit :

- M. ROPITAL Arthur
- M. CHOISY Michel
- M. GRIMAL Jean-Luc
- M. RADIGUET Arnaud
- Mme ELIE Vivianne
- M. BAUDOIN Claude
- Mme CAULE Delphine
- M. LEDOUX Gérard
- M. FONTAINE Dominique
- Mme HAUTIER Marie-Paule
- Mme RICQUEBOURG Perrine
- M. MANIEZ Thomas
- M. DOS SANTOS Christophe
- M. BUDIN Patrick
- Mme MATRAN Nathalie
- M. LEVIER François
- M. HENWOOD Sébastien
- M. JEAN Michel
- Mme DECOTTIGNIES Sandra
- Mme DUCROCQ Angélique
- Mme TOUPART Sandrine
- M. MORGE Patrice
- M. MARTIN Sébastien
- M. THIERSOY David

Questions diverses

Inauguration parc éolien Total Energie

Après plusieurs contacts avec les représentants de Total énergie, ceux-ci proposent de faire l'inauguration de leur parc éolien un samedi en juin ou juillet.

Le conseil municipal propose le samedi 20 juin en fin de matinée.

Elections à la Communauté de Communes du Grand Roye

Madame le Maire informe les Conseillers que les élections à la Communauté de Communes du Grand Roye ont eu lieu. Monsieur Xavier Balzot, Maire de Erches a été élu Président.

Madame le Maire est quand à elle membre du bureau.

Date repas des aînés

Madame le Maire explique que les travaux de géothermie auront lieu durant le 2^{ème} semestre de l'année et que la salle des fêtes ne pourra donc pas être occupée pendant plusieurs mois. Les travaux devraient être terminés en novembre mais quid du repas des aînés si ces travaux prenaient du retard . Madame le Maire interroge les conseillers sur la nécessité ou pas de décaler ce repas au mois de janvier.

La question sera réétudiée lors du commencement des travaux.

Noël des écoles et de la Commune

Madame Grimal explique qu'il a été étudié plusieurs solutions pour le prochain Noël. Soit continuer le Noël des écoles, soit séparer l'école et la commune et faire le Noël de la Commune. Cependant dans le cas du choix de cette solution, la salle des fêtes ne pourra pas accueillir tous les enfants et familles pour un spectacle unique et qu'il faudrait donc

réaliser 2 spectacles dans la même journée (1 matin et 1 après-midi) et que cela signifierait une augmentation importante du budget.

Pour cette année le conseil municipal pense qu'il serait souhaitable de procéder comme le Noël dernier et de s'associer au Noël des écoles.

Commission Affaires sociales

Monsieur Harrissart propose de créer la commission affaires sociales pour en outre l'organisation du repas des aînés et des colis de fin d'année.

Marjorie Huille, Maud Michelet, Patricia Pichard et Christophe Butez se proposent pour rejoindre cette commission.

Monsieur Harrissart explique qu'il va solliciter plusieurs personnes extérieures au conseil pour intégrer cette commission comme cela était déjà le cas lors du précédent mandat.

Réunion commission travaux

Monsieur Letupe informe le Conseil qu'il a prévu de réunir prochainement sa commission afin d'aborder les travaux de voirie

Mégots devant les écoles

Monsieur Quinten déplore la présence importante de mégots au sol devant les écoles.

Madame le Maire et Madame Grimal proposent de rappeler l'interdiction de fumer devant les établissements scolaires.

Fin de séance 20h45